



Aidez-nous à répondre
aux questions des
autres internautes

OK

Un huissier peut-il saisir les chiens d'un élevage ?

question de : java

Selon la loi et plus précisément l'article 14 du code de procédure civile d'exécution, un huissier ne peut pas saisir : « Les biens mobiliers nécessaires à la vie et au travail du saisi et de sa famille, si ce n'est pour paiement de leur prix, dans les limites fixées par décret en Conseil d'État et sous réserve des dispositions du septième alinéa du présent article ; Ils demeurent cependant saisissables s'ils se trouvent dans un lieu autre que celui où le saisi demeure ou travaille habituellement, s'ils sont des biens de valeur, en raison notamment de leur importance, de leur matière, de leur rareté, de leur ancienneté ou de leur caractère luxueux, s'ils perdent leur caractère de nécessité en raison de leur quantité ou s'ils constituent des éléments corporels d'un fonds de commerce ».

Bien que les chiens d'élevage ne soient pas du mobilier, ils peuvent être considérés comme l'outil de travail permettant au débiteur de continuer son activité ce qui est nécessaire à la vie de la famille donc ils ne peuvent normalement pas être saisis.

En revanche, s'il s'agit d'une procédure de liquidation judiciaire où que la dette à recouvrer dont est chargée l'huissier porte sur le règlement de l'achat des chiens d'élevage et bien dans ce cas ils peuvent être saisis pour être vendus aux enchères.

Cependant dans certains de cas les décisions sont contestables et ne sont pas exécutoires immédiatement et il est possible de déposer durant une période précise un recours devant le Juge compétent en charge de l'affaire.

réponse de : Mod-Steph le 2008-06-12

[Huissier & vos droits](#)

Conseil juridique par des avocats Réponses à vos question en 24H

www.legadirect.com

[Assurez votre Chien](#)

Découvrez tous les tarifs ALOA pour assurer votre chien. Devis gratuit.

Aloa-assurances.fr/Assurances-Chien

[Recouvrement Huissier](#)

Utilisez les Prêt-à-Récupérer® pour faire payer les mauvais payeurs.

www.sefairepayer.com

[Lachaud Lepany Associes](#)

société d'avocats - Paris cabinet à spécialisations multiples

www.lachaud-associes.com

Annonces Google

Les 5 questions précédentes :

[L'huile de nigelle peut-elle soulager le mal aux jambes ?](#)

[Un appel sur un portable avec un + 22 \(puis 9 chiffres\) est-il un numéro de l'étranger ?](#)

[Comment fonctionne le Paypal ?](#)

[Peut on annuler un paiement Paypal ?](#)

[Une association peut-elle recourir à un contrat nouvelle embauche ?](#)

Faire une recherche dans la même catégorie :

[chiens d'élevage](#)

Vous avez des informations permettant de compléter cette réponse, merci de remplir le champs ci-dessous

Envoyer

27-02-2009

ESTAT'PERSONS